



Lettre d'informations Rouages



Newsletter Rouages numéro 10 - Novembre 2012

Sommaire : [Mot de la présidence](#) - [Les immanquables européens](#) - [Interview: Petite histoire d'une Romaine parachutée à Cergy-Pontoise](#) - [Rouages News](#) - [Les Zeuros, Cavaliers de l'Info](#)



Le Mot de la Présidence

En tant que nouvelle Présidente de Rouages, je suis heureuse de lancer la Lettre d'information 2012-2013 de l'association en vous présentant le nouveau bureau de Rouages. Celui-ci, élu depuis un peu plus d'un mois est, à l'image de notre master, composé de personnes aux identités, parcours, et expériences riches et variées.

Après avoir étudié la littérature, pris goût aux voyages et attrapé l'europhilie, je suis finalement venue poser mes valises à Cergy. Afin de reprendre le flambeau de Rouages et de continuer à développer notre belle association, je me suis entourée d'Amélie Toussaint, qui occupe le poste de secrétaire, a également globe-trotté, vécu en Finlande et réalisé que son master d'histoire ne suscitait pas son entière satisfaction, ainsi que de Mara Klein, au poste de trésorière. Cette dernière a de nombreuses fois quitté l'Allemagne, son pays natal, pour multiplier les expériences européennes aux travers de séjours et de projets réalisés dans diverses villes de notre continent.

Nouvelles Promos, Nouveau Bureau!



De gauche à droite: Amélie Toussaint, Manon Le Yeuc'h, Nikita Letard, Mara Klein, Morwenna Joubin

Ce bureau est activement soutenu par Nikita Letard et Morwenna Joubin. Nikita, d'origine danoise, est retournée séjourner dans son pays maternel où elle a achevé sa licence d'Economie tandis que Morwenna a navigué entre ses deux passions, la Bretagne et l'Allemagne, avant d'intégrer ce master.

L'association compte aussi sur ses nombreux bénévoles, étudiants du master en première et deuxième années, qui se sont engagés au sein de différents groupes de travail.

Notre nouvelle équipe souhaite mettre sa diversité et son dynamisme au service de l'association pour l'année 2012-2013. Issue de la génération Erasmus, engagée et europhile, cette équipe aspire à développer toujours plus les activités de Rouages sur les bases de ce qu'ont construit les promotions précédentes et entretenir un réseau d'Anciens pour mettre à profit l'expérience de chacun.

Outre l'engagement de son bureau, Rouages existe avant tout pour vous et grâce à vous !

Manon Le Yeuc'h, Présidente.



Les Immanquables européens

Les immanquables européens de Novembre 2012				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
5	6 12h30 - 14h00 L'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme <i>Conférence du CEDOCA de l'IPAG</i>	7 Conseil ECOFI (Budget)	8	9
12	13 12h30 - 14h30 Attitudes à l'égard de l'Europe chez les nouveaux entrants	14 18h30 - 20h00 L'économie sociale en Europe <i>Conférence MEP[2]</i>	15	16 9h00 - 17h00 Politiques de développement régional et Politiques de l'énergie

	Séminaire CEE Sciences Po[1]			Séminaire CERI Sciences Po[2]
19 14h00 – 18h00 Erasmus, 25 ans plus tard. Effets sur l'emploi et perspectives 2014-2020 <i>Conférence MEP³</i> Session plénière du Parlement européen Conseil des Affaires Etrangères (Défense)	20 Conseil Agriculture et Pêche	21	22 Conseil Education Jeunesse Culture	23 18h30 – 20h30 La France et l'Estonie, les enjeux de la coopération bilatérale <i>Débat MEP³</i> Conseil Affaires étrangères (Commerce)
	27	28 8h30 – 10h30 Mutations de la démocratie représentative dans son rapport à la société : de la délégation à la défiance, comment reconstruire la confiance ? <i>Petit Déjeuner Fonda / MEP (à la MEP)³</i>		30

[1] CEE Sciences Po : adresses différentes selon les événements. <http://www.cee.sciences-po.fr/fr/agenda>

[2] Maison de l'Europe de Paris (MEP): 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Paris, M^o Saint-Paul (ligne 1) ou Rambuteau (ligne 11). <http://www.paris-europe.eu/spip.php?rubrique2&mois=10&annee=2012>

[3] Salle Georges Lavau, 98 rue de l'Université, Paris



Interview: Petite histoire d'une Romaine parachutée à Cergy-Pontoise

Pour cette première Newsletter de Rouages, nous avons décidé de nous pencher sur le profil d'une étudiante du Master 2 de la promotion 2012-2013. Patrizia Papitto, 27 ans, tout droit venue de Rome, a bien voulu répondre à nos questions. Nous avons voulu connaître ce qui l'a conduite jusqu'à nous.

Patrizia Papitto, 27 ans, étudiante du Master EERI

Comment as-tu entendu parler du Master « projets européens » de Cergy ?

J'ai rencontré une Indienne, ancienne étudiante du master lors de mon séjour en région parisienne dans le cadre d'un programme Comenius. J'étais assistante en anglais dans une école primaire à Robinson. L'ancienne étudiante, qui avait effectué le master il y a environ 10 ans était chargée d'appuyer la directrice de l'école dans les démarches administratives du programme Comenius.



Quel a été ton parcours universitaire ?

Après mon baccalauréat littéraire (la *maturità* en Italie) obtenu en 2003, j'ai commencé des études de LEA anglais/espagnol à Rome à l'université de la Sapienza. Puis après la licence, je me suis spécialisée en poursuivant par un master en traduction. Je suis partie dans le cadre de cette formation en Erasmus à Londres. De retour en Italie, j'ai décidé en 2009 de repartir à l'étranger, cette fois-ci en Australie. J'ai obtenu une bourse d'étude de l'université de Rome pour être assistante en italien à Melbourne auprès d'élèves de 12 à 19 ans. L'Italie entretient des relations étroites avec l'Australie. Il faut savoir qu'il existe une communauté italienne importante en Australie ; l'italien est la deuxième langue parlée dans le pays. Après ce séjour en Australie, je suis partie un an à Barcelone avant d'arriver en France il y a un an dans le cadre du programme Comenius. C'est à ce moment là que je me suis intéressée aux relations internationales et plus particulièrement aux projets européens ainsi qu'aux questions liées à la mobilité.

Pourquoi as-tu décidé de suivre cette formation en France et non pas en Italie ?

Il existe bien sûr des études liées aux relations internationales en Italie mais à mon sens, cela reste très vague. Par rapport aux masters professionnels en France, tels que celui de Cergy, je trouve qu'en Italie, on aborde les projets européens de manière trop théorique et pas assez pratique.

Après un an passé à Paris, comment qualifierais-tu ton expérience ?

J'ai été relativement surprise en arrivant à Paris. Je pensais que c'était une ville plus internationale, un peu comme Londres. En réalité, je trouve que la ville absorbe toutes les identités différentes des étrangers. Selon moi, il y a surtout une identité

parisienne qui a aspiré différentes identités. A part cela, on peut dire que j'ai découvert la bureaucratie ou l'administration française à Paris, ou plutôt la bureaucratie en générale, car elle n'existe pas en Italie ! Enfin, j'ai appris le français à Paris, principalement grâce aux enfants à qui j'enseignais l'anglais à Robinson.

Propos recueillis par Morwenna Joubin, le 18/10/12



Rouages News

Nouvelle année, nouvelles idées, nouveaux projets.

Novembre. Certains s'efforcent de (re)conquérir la présidence américaine, d'autres tentent d'installer le socialisme à la tête de l'Etat français, d'autres encore tentent de se sortir d'un bourbier économique sans précédent, d'autres enfin essaient tant bien que mal d'accorder leurs violons pour installer une gouvernance budgétaire européenne qui aille dans le sens des intérêts - souvent divergents - de chacun. En cette arrivée des grands froids, Rouages rhabille sa newsletter en refondant sa maquette où il sera fait place à de nouvelles rubriques. « En kiosque » tous les premiers samedis du mois, vous pourrez découvrir, parmi les petits nouveaux, « Les Immanquables européens », un calendrier qui vous proposera des sorties et des actus européennes intéressantes, ainsi que les « Zeuros, Cavaliers de l'Info » rubrique dans laquelle la rédaction vous proposera des articles un peu plus approfondis sur l'actualité européenne et internationale, rédigés par les étudiants du Master. Et puis, vous retrouverez, comme les années précédentes, des interviews ainsi que l'actualité de l'association à travers la rubrique *Rouages News*.

Les feuilles tombent, les journées raccourcissent... mais Rouages n'est pas en reste. L'association a fait son come-back avec une fin de journée-soirée d'intégration durant laquelle les différentes promotions du master ont pu faire connaissance et échanger autour d'un pot qu'elle a offert à l'Université, puis dans un bar de Cergy. Cette année, Rouages a notamment décidé de consolider le réseau du master en le rendant accessible à tous les étudiants de première et deuxième année ayant payé leur cotisation. De plus, les relations inter-promotions seront renforcées par la continuation des parrainages M1-M2 et par l'instauration d'un parrainage M2-anciens sur lequel l'équipe est en train de travailler et qui devrait être mis en place dans le courant de l'année. Le Forum des Métiers de l'Europe, qui fut une grande réussite de l'équipe précédente, sera comme chaque année réitéré et se déroulera le 22 février autour du thème « La Stratégie Europe 2020, l'Europe de demain ! ». Les problématiques auxquelles seront dédiées les différentes tables rondes ainsi que les intervenants vous seront dévoilés dans le prochain numéro de la newsletter.

D'autres bébés ont également été mis en route, notamment un projet de simulation parlementaire auquel s'est attelé un groupe d'étudiants de première année dans le cadre de l'UC libre, ainsi qu'un projet de Cafés-débats européens qui sera monté en partenariat avec l'association *Franchement Europe* de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. La coopération de Rouages avec cette association sera d'ailleurs renforcée cette année, notamment à travers d'un projet de catalogue de mémoires et de rapports de stage constitués à travers les travaux des étudiants des formations européennes des deux universités, dans un objectif de partage de connaissances.

Toutes ces actions seront menées grâce à un investissement de l'ensemble des étudiants du master, afin de poursuivre les ambitions de l'association, c'est-à-dire développer un réseau d'acteurs européens pour une meilleure insertion professionnelle, tout en contribuant à la construction d'un espace public européen.

Amélie Toussaint, Secrétaire générale



Les Zeuros, Cavaliers de l'Info

Discrimination 2.0

A la suite de l'apparition du nouvel hashtag « #unbonjuif » sur Twitter, le 10 octobre 2012, des tweets antisémites ont déferlé sur la toile, suscitant l'indignation des acteurs luttant contre le racisme et les discriminations. Cet événement met en lumière une contradiction majeure liée à la dimension globalisatrice de l'Internet, et particulièrement des réseaux sociaux. De cet aspect émerge en effet une tension entre l'extrême liberté d'échange rendue possible sur un espace libéré de toute contrainte territoriale, et la volonté pour chaque Etat ou institution de garder le contrôle et de pouvoir réprimer des actes illégaux tels que les propos racistes et discriminatoires. Cette tension est d'autant plus grande que Twitter, comme d'autres réseaux sociaux, ne possédant pas d'autres implantations qu'aux Etats-Unis, est soumis à la législation américaine. Quand, aux Etats-Unis, le 1^{er} amendement de la Constitution stipule que « *Le Congrès ne fera aucune loi [...] qui restreigne la liberté d'expression* », la France, comme la majorité des pays européens, estime que la liberté d'expression s'arrête dès lors que les propos peuvent être assimilés à de la haine raciale, de la discrimination, de l'injure publique raciale nationale ou religieuse.

Les organisations internationales, intergouvernementales ou fédérales, semblent être les plus pertinentes pour travailler sur cette problématique globale et tenter d'harmoniser les législations nationales. Le Conseil de l'Europe est l'institution la plus en pointe en ce qui concerne la lutte contre le racisme sur Internet. Il est en effet à l'origine de la **Convention cybercriminalité 37 STCE 185** du 23 novembre 2001, seul instrument international contraignant pour les parties signataires sur le champ de la cybercriminalité. A cette Convention, ratifiée par 26 Etats dont les Etats-Unis, le Conseil a annexé le protocole additionnel n° 189, spécifiquement dédié au racisme et à l'antisémitisme. Celui-ci permet de lutter contre la diffusion de « matériel raciste et xénophobe » sur Internet. Malheureusement, ce document, impliquant une restriction de la liberté d'expression, eut un succès bien moins grand que le corps de la Convention et des Etats tels que la Russie, l'Allemagne ou les Etats-Unis ne l'ont jamais ni signé, ni ratifié.

L'Union européenne se préoccupe également de ce sujet. En effet, la **Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** précise que « *Toute personne a droit à la liberté d'expression. [...] L'exercice de ces libertés comportant des*

devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi [...]». Enfin, la décision-cadre **2008/913/JAI du Conseil du 28 novembre 2008 sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal** est le texte le plus récent et le plus ambitieux dont dispose l'Union européenne. Il constitue en effet une avancée considérable en matière d'engagement commun dans cette lutte. S'il reste de grandes divergences quant au traitement de cette question sur le territoire européen, cette décision rassemble déjà des textes applicables, la jurisprudence et des informations plus pratiques.

Pourtant, si les préoccupations et les instruments existent pour lutter contre le racisme issu des réseaux sociaux, un flou artistique demeure sur la question de leur application. Quoiqu'il en soit, cette anecdote met en lumière la contradiction historique et exacerbée par l'Internet. Il s'agit de celle qui existe entre deux valeurs fondamentales et intouchables pour l'Union européenne, la liberté d'expression et l'interdiction du racisme et des discriminations. Il semble ainsi incontournable d'accompagner la globalisation de l'information d'une définition globalisée de la liberté d'expression. Mais laquelle adopter ? L'Union européenne pourrait être le porteur idéal de ce débat.

Nikita Letard

Convention cybercriminalité 37 STCE 185, Conseil de l'Europe, Budapest, 23.XI.2001, <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/185.htm>

DÉCISION-CADRE 2008/913/JAI DU CONSEIL du 28 novembre 2008 sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal, L 328/55, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:328:0055:0058:FR:PDF>

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, C 303/2, publié au Journal officiel des Communautés européennes le 14.02.2007, disponible sur Europa.eu : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2007:303:0001:0016:FR:PDF>

Isabelle FALQUE-PERROTIN, France Premier Ministre, Forum des droits sur l'Internet, *Lutter contre le racisme sur Internet*, Premier Ministre, Janvier 2010, 64pp. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000035/0000.pdf>



www.rouages-network.eu et www.master-projets-europeens.org

**Association Rouages des étudiants du Master Projets Européens de l'Université
de Cergy-Pontoise
2012 / 2013**

[je ne souhaite plus recevoir la newsletter Rouages](#) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : asso.rouages@gmail.com - Association Rouages, Université de Cergy-Pontoise, UFR LLSH, Master Projet européen, Chênes 2, 33 bd du port, 95000 Cergy